

*Questions orales*ON DEMANDE L'AMÉLIORATION DU PROGRAMME DE PRÊTS AUX
ÉTUDIANTS

[Français]

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au secrétaire d'État. Le ministre n'ignore pas que le diplômé d'aujourd'hui quitte l'université avec un fardeau d'endettement quasi-insoutenable. Selon ses propres chiffres, pratiquement 20 p. 100 des diplômés ont plus de 10 000 \$ à rembourser.

Étant donné que la formation et le perfectionnement sont censés être prioritaires au Canada, quand le ministre va-t-il prendre des mesures pour nous doter d'un programme amélioré de prêts aux étudiants et de nouveaux programmes d'aide financière destinés aux étudiants? Peut-il prendre un engagement dès aujourd'hui sur cette question de manière à ce que les étudiants puissent commencer à planifier leur prochain semestre?

L'hon. David Crombie (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le Président, j'ai créé en février un comité intergouvernemental qui, pour la première fois au Canada, permet aux provinces et au gouvernement fédéral d'élaborer ensemble des recommandations au sujet de l'aide aux étudiants.

En septembre, nous avons créé un comité consultatif où sont représentés tous les usagers, les étudiants à temps plein et partiel, les étudiants handicapés et ainsi de suite, et qui doit faire des recommandations au gouvernement fédéral et aux provinces. Ces recommandations seront présentées en février 1988.

Le comité intergouvernemental se réunit en janvier. Le comité consultatif se réunit en décembre. Après qu'il aura fait connaître ses recommandations, nous serons en mesure d'en formuler à la suite de la rencontre de février 1988.

M. Allmand: Nous sommes impatients de prendre connaissance de ces rapports et de connaître les mesures que prendra le gouvernement pour leur donner suite.

LES PROGRAMMES D'EMPLOI D'ÉTÉ DES ÉTUDIANTS

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Prendra-t-il des mesures pour améliorer nos programmes d'emploi d'été des étudiants afin qu'un plus grand nombre d'entre eux puissent gagner suffisamment d'argent durant l'été pour ne pas s'endetter autant?

Au lieu de réduire ces programmes, comme il le fait depuis deux ans, le ministre donnera-t-il une priorité accrue à l'emploi d'été des étudiants pour leur éviter de s'endetter comme nous l'avons décrit?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse)): Monsieur le Président, j'ignore où se trouve le député depuis trois ans, mais c'est exactement ce que nous avons fait. Nous avons mis en oeuvre un programme amélioré d'emploi d'été pour étudiants appelé Défi 88, qui a permis l'été dernier à tous les étudiants de passer le meilleur été qu'ils aient jamais connu.

LA RÉFORME FISCALE

LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONCERNANT LES
FAMILLES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui semble déterminé à vouloir ignorer le rapport du Comité des finances et des affaires économiques au sujet de sa réforme fiscale.

Maintenant que le ministre a rejeté les propositions du Comité pour une taxe minimum sur les institutions financières, peut-il nous dire quelle est sa position sur la recommandation du Comité visant à faire bénéficier les familles canadiennes? Est-ce que ces recommandations seront acceptées ou est-ce que les injustices du Livre blanc envers les familles seront perpétuées, puisque le ministre ne veut pas taxer adéquatement les banques?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je ne crois pas qu'il me soit possible d'ignorer les recommandations du comité des Finances. Comme je connais très bien le président de ce comité, il me serait tout à fait impossible de l'ignorer.

Ma réponse à la question du député est exactement la même que celle que j'ai donnée aux autres députés qui m'ont interrogé. Je suis sensible aux commentaires qu'il a faits au sujet de certains aspects du Livre blanc. Mais je suis certain qu'il comprendra qu'il serait tout à fait inopportun de ma part de commenter chacun des points soulevés par les députés dans des questions à la Chambre. Ce serait laisser entendre clairement que je n'accorde pas aux recommandations toute l'attention que le député voudrait que je leur accorde.

C'est pourquoi je dois lui répondre qu'il devra attendre que la motion des voies et moyens soit déposée en décembre, et je ferai une déclaration à cette occasion.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le ministre ne se rend-il pas compte qu'il a déjà donné de solides indices quant à son attitude face au travail du comité, à savoir que les membres du comité auraient aussi bien pu prendre des vacances tout l'été au lieu de travailler dur comme ils l'ont fait pour mettre au point un ensemble cohérent et concret de propositions en ce qui concerne la réforme fiscale?

Pour commencer, le ministre dit non à un impôt minimum, ensuite il dit aux députés des deux partis de l'opposition qui le pressent de questions qu'il n'est pas disposé à changer d'avis au sujet de la méthode de la comptabilité d'exercice que les agriculteurs doivent utiliser aux fins de l'impôt, et enfin il dit qu'il serait inopportun de répondre précisément aux questions.